



**Déclaration de S. E. M. Karl Erjavec, ministre des Affaires étrangères de la
République de Slovénie,**
lors de la 21e réunion du Conseil des ministres de l'OSCE,
Bâle, les 4 et 5 décembre 2014

Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Je voudrais d'abord - en sus de la déclaration faite plus tôt par l'Union européenne - remercier très sincèrement la présidence suisse, en particulier le Président Burkhalter et son équipe, pour le travail remarquable accompli dans le cadre de la présidence de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe durant cette période de grands défis sécuritaires.

Les efforts de la Suisse et l'excellente conduite qu'elle a su mener de la plus grande organisation de sécurité, en étroite collaboration avec son secrétariat et ses institutions, nous ont permis de répondre à la crise en Ukraine avec toute l'attention et le professionnalisme nécessaires.

L'OSCE est engagée en Ukraine par l'intermédiaire des divers mécanismes et instruments que nous avons à notre disposition conformément à différents mandats. Permettez-moi de saisir cette occasion pour remercier tous ceux qui ont contribué, de diverses façons, par leur engagement actif à la désescalade du conflit et à la recherche de solutions diplomatiques à cette crise.

En outre, la Slovénie salue la collaboration entre les organisations internationales et soutient une coopération multilatérale effective visant à résoudre la crise en Ukraine ainsi que les autres conflits prolongés dans la zone de l'OSCE. Une telle coopération devrait être approfondie dans tous les domaines thématiques qui peuvent contribuer à assurer une stabilité et une sécurité globale pour tous les États et leurs citoyens.

La crise complexe et profonde en Ukraine met en jeu la stabilité et la sécurité de l'ensemble de la région de l'OSCE. Elle met à l'épreuve les principes auxquels nous avons adhéré dès les années 1970 tout comme les valeurs et les règles qui régissent des relations internationales stables et structurées.

L'OSCE représente une plateforme propice à un dialogue acceptable pour tous et doit rester une organisation internationale clé pour délibérer de questions de sécurité globale. Il nous faut poursuivre le dialogue entre les Nations Unies, l'OTAN, l'UE, l'OSCE et le Conseil de l'Europe, tout comme ce fut le cas lors du Sommet de l'OTAN au pays de Galles.

La Slovénie est persuadée que la crise en Ukraine ne peut être résolue que par des moyens pacifiques, autour de la table des négociations. Nous exhortons toutes les parties à se réunir et à résoudre tous leurs différends de bonne foi. A cette fin, nous devons respecter les engagements que nous échafaudons depuis des décennies. Les principes d'Helsinki doivent être observés dans tous les conflits et toutes les situations de crise, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine devant également être pleinement respectées. Sur ce point, j'aimerais féliciter la présidence de la Suisse pour les efforts qu'elle a su déployer au sein du Groupe trilatéral de contact qui ont mené à la signature du Protocole et de l'Accord de Minsk; nous devons toutefois souligner qu'il est très important que ces accords soient mis en œuvre dans tous leurs éléments.

Tant que les États parties de l'OSCE persévéreront dans leur engagement à lutter contre tous les défis sécuritaires, quels qu'ils soient, cette organisation conservera sa valeur. A cet égard, nous soutenons le processus d'Helsinki + 40 et tous les efforts visant au respect et à la mise en œuvre des engagements pris par les États parties.

Monsieur le Président,

Je voudrais également souligner que la Slovénie est attachée à l'usage de la médiation pour le règlement pacifique des différends, la prévention et la résolution des conflits. Les organisations régionales ont développé de bonnes pratiques en matière de diplomatie préventive et de médiation, telles que des partenariats efficaces et des synergies entre les organisations et leur approche multidimensionnelle. Ce faisant, elles œuvrent considérablement au travail des Nations Unies.

L'OSCE joue dans ce domaine un rôle important. En tant que membre du Groupe d'amis de la médiation au sein de l'ONU, l'OSCE apporte une contribution importante aux débats sur le rôle des organisations régionales dans la médiation. Les défiances des uns à l'encontre des autres, les confrontations et accusations mutuelles semblent trop souvent marquer les discours actuels alors que nous devrions tirer profit de toutes les occasions en vue de faciliter le dialogue, la médiation et les autres moyens pacifiques pour lutter contre la crise actuelle.

Nous espérons qu'ici, à Bâle, nous serons en mesure de prouver que les efforts investis dans la résolution de la crise ukrainienne et les efforts en vue de promouvoir des changements démocratiques ont confirmé que les valeurs et principes inscrits dans la Charte finale d'Helsinki, adoptés il y a presque 40 ans, sont toujours pertinents et respectés.

Nous déplorons l'absence de progrès dans le domaine du contrôle des armements conventionnels et de mesures visant à renforcer la confiance et la sécurité. De plus, nous sommes témoins de l'érosion de certains de leurs éléments et de leurs objectifs réels, notamment face à la crise en Ukraine.

La Slovénie espère, cependant, que certaines des décisions et déclarations ministérielles, telles que celles proposées par la présidence, seront adoptées lors de cette réunion du Conseil ministériel. Permettez-moi de rappeler que nous devons trouver un consensus sur les questions économiques, environnementales, humanitaires et politico-militaires ainsi que sur les questions de nature multidimensionnelle, afin de pouvoir de nouveau reprendre en main les leviers nous permettant de construire une vraie communauté de sécurité.

La Slovénie s'est engagée à jouer son rôle et à apporter sa contribution dans la mise en œuvre des engagements de l'OSCE. Qu'il me soit permis, dans ce contexte, de souligner que le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales constitue un élément clé du concept de sécurité globale de l'OSCE. La protection des droits de l'homme étant une des priorités de l'agenda de politique étrangère de la République de Slovénie, nous avons présenté notre candidature au Conseil des droits de l'homme de l'ONU pour la période 2016-2018.

Monsieur le Président,

Au chapitre des évolutions positives, nous pouvons citer pour cette année le respect des engagements à l'égard de l'article 4 des Accords de paix de Dayton de la part de la Bosnie-Herzégovine, du Monténégro, de la Croatie et de la Serbie. Ce faisant, ces pays ont fait montre de leur maturité et d'un sens des responsabilités à l'égard de la stabilité de l'Europe du Sud-Est. L'accord sur l'"appropriation" et l'application effective de ces engagements internationaux peuvent servir de bon exemple quant à la manière d'instaurer la confiance dans le cadre de l'OSCE.

En conclusion, je voudrais exprimer notre soutien à la Serbie qui assumera la prochaine présidence de l'OSCE. L'année 2015 marquera le 40e anniversaire de l'adoption de la Charte finale d'Helsinki et cet anniversaire devrait permettre de promouvoir la maturité et la responsabilité de tous les États parties en vue d'assurer la sécurité globale dans la région de l'OSCE ainsi que notre engagement en faveur de l'efficacité au sein de l'OSCE.

Enfin, dernier point, mais non des moindres, la Slovénie salue la disposition de l'Allemagne et de l'Autriche à assumer la présidence de l'organisation dans les prochaines années et apporte son soutien sincère à leurs efforts en vue de lutter pour nos objectifs communs.

Je vous remercie de votre attention.